



SAISON
2020
2021
A déposer avant
le 15/10/2020

BULLETIN D'INSCRIPTION

Centre de Formation et d'Intervention QUIMPER CORNOUAILLE

bénévole



IDENTITE DU BENEVOLE première inscription à la SNSM, merci de cocher la case

Nom Prénom Sexe F M Situation familiale

Date de naissance Ville + N° Département Profession

Adresse Portable

C.P. Ville Email

Les informations recueillies sont nécessaires à votre participation aux formations et missions de la SNSM. Elles ne sont pas cédées ou transmises à des tiers autres que les autorités sanctionnant les formations et autorités d'emploi dans le cadre des missions. Vos données personnelles font l'objet d'un traitement. Pour exercer votre droit d'accès et de rectification sur vos informations, adressez vous par courrier au directeur général de la SNSM, 8 Cité d'Antin - 75009 PARIS, en justifiant de votre identité.

IMPORTANT

Toutes les démarches nécessaires à votre parcours sont à faire sur le site internet de la SNSM. Vous êtes responsable des renseignements qui sont inscrits dans votre carnet de bénévolat. Vous devez à la fois le mettre à jour et vérifier les informations.

AUTORISATION DU REPRESENTANT LEGAL POUR LES MINEURS

Je soussigné, Nom, Prénom Date + Signature

Demeurant représentant légal

Portable Email

déclare être le parent⁽¹⁾ ou tuteur légal⁽¹⁾ du mineur nommé ci-dessus et l'autorise à suivre les formations dispensées par le Centre de Formation et d'Intervention. Cette autorisation inclut la préparation et la participation aux épreuves du BNSSA.
⁽¹⁾ rayez la mention inutile

ENGAGEMENTS

Le bénévole reconnaît avoir pris connaissance, lu et compris le règlement intérieur (document affiché dans le C.F.I. et disponible sur simple demande);

reconnaît avoir signé la charte du bénévolat. Dans la négative, il signera la charte disponible en annexe du présent bulletin d'inscription.

PRÊT ET RESTITUTION DE L'EQUIPEMENT

Dans le cas où le C.F.I. confie au bénévole une tenue S.N.S.M. : Cet équipement demeure la propriété de la S.N.S.M. Le bénévole ne pourra l'utiliser que dans le cadre des missions de la SNSM. A la fin de l'inscription, le bénévole s'engage à restituer l'intégralité de l'équipement ainsi confié. En cas de détérioration, de perte ou de non restitution de l'équipement, le candidat sera tenu de rembourser au C.F.I. la valeur de cet équipement d'un montant de **600 €**.

DUREE, FRAIS ET MODALITES DE PAIEMENT

L'inscription débute au jour de signature et s'achève au 15 septembre courant. Les modalités de rupture sont précisées dans le règlement intérieur.

FRAIS D'INSCRIPTION	un seul choix	bénévole hors sauvetage	support (administratif, technique, logistique...)	20 € <input type="checkbox"/>
			encadrant (formateur, directeur, trésorier...)	20 € <input type="checkbox"/>
		bénévole médical-secouriste	médecin, infirmier	20 € <input type="checkbox"/>
TOTAL DES FRAIS A REGLER			Sélectionner votre profil en cochant la case puis reporter le montant	

Espace disponible pour le CFI: Tarif dégressif fonction de l'investissement, autres conditions de paiement, etc...

joindre votre chèque libellé à l'ordre de CFI QUIMPER SNSM

RENONCIATION DROIT A L'IMAGE

J'autorise la Société Nationale de Sauvetage en Mer, ses représentants et toute personne agissant pour l'association à exploiter mon image à des fins pédagogiques et promotionnelles sous quelque forme que ce soit et cela pour une durée de 5 ans. Cette autorisation d'exploitation de l'image est consentie sans aucune contrepartie financière ou matérielle. Je la délivre à titre totalement gratuit pour la période précitée.

OUI
NON

Signature du directeur du C.F.I.

Fait le

Signature du candidat⁽¹⁾ ou du représentant légal⁽¹⁾
⁽¹⁾ rayez la mention inutile précédée de la mention "lu et approuvé"

Un exemplaire conservé par l'intéressé
Un exemplaire conservé par le C.F.I.

RESERVE
C.F.I.

SOCIÉTÉ NATIONALE DE SAUVETAGE EN MER

MODE DE REGLEMENT (émetteur, N° chèques...)

visa du C.F.I.

NOTE DE DEBIT

MONTANT

NON ASSUJETTE A LA TVA

DATE